



# UNION SPORTIVE DE BOIS LE ROI

Arts Martiaux - Badminton - Basket - Danse - Gymnastique Bien Être - Gymnastique Volontaire-  
P'tits Loups - Rando pour Tous - Tennis - Tennis de Table - Tir à l'Arc – Volley

Affiliée à la FFCO, agréée par le ministère de la jeunesse et des sports, par arrêté du 20/01/2005  
RNA : W774000791 – Site Internet : [www.usboisleroi.fr](http://www.usboisleroi.fr)

**Bois le Roi le 31 mai 2021**

Mesdames, Messieurs les adhérent(e)s de l'union Sportive de Bois le Roi

Il me tient à cœur de grandement vous remercier, pratiquants ou parents d'enfants pratiquants, pour votre soutien à l'association, par le renouvellement de votre adhésion durant ces deux saisons fortement perturbées et frustrantes. Comme vous le savez déjà, notre association ne peut fonctionner que grâce à vos adhésions ; celles-ci représentent 76 % de notre budget de fonctionnement.

Donc, avec les levées progressives du confinement, des reprises des activités sportives, le retour du beau temps, l'approche de l'été, de la joie de vivre, je vous apporte une autre bonne nouvelle.

Vous avez subi des privations de séances de pratiques sportives au sein de notre association ; la pandémie qui nous assaille tous, perdure depuis bientôt deux saisons sportives. Aussi, le comité directeur de l'association a décidé, à l'unanimité, de **vous faire bénéficiaire de gestes compensatoires, financiers ou matériels.**

**Financiers** : soit une remise sur votre cotisation de la saison actuelle, ou sur la saison à venir ; Une troisième option financière est sous forme d'un don financier à l'association, ce qui vous amène une déduction fiscale de 66 % du montant de votre don. Une notice explicative vous sera fournie si vous choisissez cette option.

**Matériels** : certaines sections pourront vous offrir soit un matériel d'entraînement, soit des vêtements de sport, soit des stages, en fonction des sections et des disciplines.

Pour les modalités pratiques et la mise en action de ces gestes compensatoires, les présidents et trésoriers des sections seront vos interlocuteurs privilégiés.

Ainsi, les diverses aides (de l'état, de certaines fédérations ...) sont affectées à ces gestes compensatoires. Nous avons aussi pu faire le choix solidaire et humaniste de maintenir l'intégralité des rémunérations de nos salariés grâce à vos adhésions et parce que nous ne sommes pas une société à but lucratif, mais une association multi sports émanant de la loi de 1901.

Je vous remercie par avance de votre soutien collaboratif et de votre fidélité, comptant vous revoir à la rentrée dans des conditions optimales.

Le président de l'USB

Jean-Pierre TEIL